

Délibération n° 20250702_04
Décisions modificatives – Budget Commune
Rectificatifs crédits budgétaires travaux de voirie rue la Mer
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du :
2 juillet 2025
Date de la convocation :
26 juin 2025
Date d'affichage :
26 juin 2025

Nombre de membres :
En exercice : 23
Présents : 15
Votants : 22

L'an deux mil vingt-cinq le deux juillet à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Alain Trouessin.

Tous les membres étaient présents, à l'exception de :
Patrick Lamy (pouvoir donné à Jean-Christophe Raguet), Claudine Pariche (pouvoir donné à Martine Touzain), Francis Haillet (pouvoir donné à Alain Trouessin), Elodie Jolly (pouvoir donné à Francis Siodmak), Marc Jourdain (pouvoir donné à Maurice Petit), Christiane Sargis (pouvoir donné à Nicole Taris), Agnès Planchon (pouvoir donné à Marie-Laure Haimez).

Absent excusé sans pouvoir : Christian ADAM

Monsieur Eric Pruvost a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal (art. L2121-15 du CGCT).

Madame Carole Da Cunha est désignée auxiliaire de séance.

Vu :

- le code général des collectivités territoriales ;

Considérant :

- que lors de l'élaboration du Budget primitif 2025, les inscriptions budgétaires relatives aux travaux de voiries rue de la Mer ont été inscrites de la manière suivante :

En dépenses d'investissement :

Compte 2152 « Installations de voirie », Opération 180 « Voirie » : 545 250 €

En recettes d'investissement :

Compte 1313 « Subventions du Département », Opération 180 « Voirie » : 545 250 €

- que le domaine sur lequel a lieu ces travaux appartient au Département et que les crédits budgétaires auraient dû ainsi être inscrits de la manière suivante :

En dépenses d'investissement :

Chapitre 21 - Compte 2152 « Installations de voirie »,
Opération 180 « Voirie » : - 545 250 €

Chapitre 45 - Compte 4581 « Opérations sous mandat – Dépenses »,
Opération 180 « Voirie » : + 545 250 €

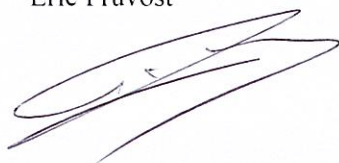
En recettes d'investissement :

Chapitre 13 - Compte 1313 « Subventions du Département »,
Opération 180 « Voirie » : - 545 250 €

Chapitre 45 – Compte 4582 « Opérations sous mandat – Recettes »,
Opération 180 « Voirie » : + 545 250 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'inscrire les crédits budgétaires comme ci-dessus.

Le Secrétaire de séance
Eric Pruvost



À Criel sur Mer, le **02 JUL. 2025**
Le Maire
Alain Trouessin

